

Exclusif : 100 terroristes libérés chaque année de prison, et après ?



Une fois libérés des prisons françaises, beaucoup d'anciens détenus reprennent leur première vie, le terrorisme.

« Les terroristes islamistes qui sortent de prison sont plus nombreux que ceux qui y entrent. » explique Laurent Ridet, directeur des services pénitentiaires, interrogé par téléphone. L'homme résume bien la problématique du système français. Et les probables attentats à venir. Car depuis 2019, près de 100 détenus condamnés pour terrorisme sortent de prison chaque année après avoir purgé leur peine, ou une partie de leur peine. Comment s'assurer qu'ils ne vont pas récidiver sans pour autant les empêcher de se réinsérer ? Un défi pour la justice, la police... et toute la société. Que deviennent ces sortants ces sortants hors normes ?

Dans La Croix l'Hebdo de ce vendredi, deux consœurs, Marie Boëton et Marianne Meunier, ont aussi enquêté sur ce sujet hyper sensible que la quasi-totalité des médias français refusent de traiter, oubliant au passage la déontologie de

l'information. Les deux journalistes du groupe Bayard Presse révèlent le cas d'un terroriste récidiviste et écrivent : « Le 29 novembre, les renseignements appréhendent deux jeunes [djihadistes](#) en région parisienne. Âgés de 23 ans, ils ont fait connaissance sur les réseaux sociaux et partagent une même ambition : attaquer au couteau des passants dans la rue, dans des centres commerciaux... et mourir en martyrs sous le feu de la police.

« Le projet, qui fait l'objet d'échanges entre les deux hommes, parvient jusqu'aux oreilles de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Il s'annonce « sérieux et imminent ». Vite, il faut mettre les suspects hors d'état de nuire. L'un d'eux se révèle bien connu des services : libéré en 2020, il avait été condamné auparavant à quatre ans de prison pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

« Pour les autorités, il fait partie des anciens « TIS », le sigle que les [attentats](#) ont imposé pour désigner les terroristes islamistes. Incarcérés en masse dans les années 2010 (la France est le pays qui a le plus « écroué »), ils sont nombreux, désormais, à recouvrer la liberté : 70 en 2020, 84 en 2021 et une centaine d'ici à la fin de l'année... ». Ces chiffres donnent froid dans le dos, surtout aux proches des familles des victimes d'attentats, Bataclan et autres.

Trop souvent, les médias se sont focalisés sur les terroristes de retour de Syrie. Mais le plus grave danger ne se situe pas là. Mais bien dans les prisons françaises qui ouvrent leurs portes pour faire sortir des terroristes bien plus dangereux, qui vont se répandre dans la nature. Sans emploi à la clé, endoctrinés, islamisés à fonds, ils constituent des bombes vivantes pour la population civile française. « *Ces chiffres n'ont pas vocation à diminuer dans les années à venir* », affirme un magistrat du Parquet national antiterroriste (Pnat), contacté ce 8 septembre par téléphone. Et ce sont eux le grand défi des autorités aujourd'hui : non plus les

revenants de Syrie, mais les sortants de prison. « *Les terroristes islamistes qui sortent de prison sont plus nombreux que ceux qui y entrent* », confirme le patron de l'administration pénitentiaire, Laurent Ridel.

Alors plusieurs journalistes responsables, ceux de La Croix et de Riposte Laïque posent la bonne question : « Pourquoi cette déferlante ? ». La réponse est apportée par un juge anti-terroriste joint par téléphone : « *Ceux qu'on libère actuellement ont, pour la plupart, été condamnés pour être partis en Syrie dans les années 2014, 2015. Ils ont écopé de peines intermédiaires allant, en gros, de cinq à huit ans de prison.* » Et il surenchérit : « *Les mêmes faits commis à partir de 2016 – après le Bataclan – ont été plus lourdement sanctionnés. Ces TIS-là sortiront plus tard.* »

Certains condamnés sont des fous furieux

Prenons l'attentat de Nice de 2016 commis par un terroriste isolé et fasciné par la violence. Radicalisé sur le tard, sans lien direct avec Daech, Mohamed Lahouaiej Bouhlel est passé à l'acte sans laisser de message de revendication. L'enquête a mis en évidence une personnalité instable et sa grande violence, en particulier envers sa femme.

[Attentat de Nice de 2016 : un terroriste isolé et fasciné par la violence](#)

Entre récidive et réinsertion, portraits de

sortants de prison pour terrorisme

Si on s'intéresse à des terroristes libérés des prisons françaises, à l'image de Karim, Leïla et Franck qui ont tout trois été condamnés à des peines de prison pour participation à des projets terroristes. Leurs parcours à l'issue de leur peine varie, entre réinsertion réussie ou récidive.

[Entre récidive et réinsertion, portraits de sortants de prison pour terrorisme](#)

Le système judiciaire français n'est pas à l'abri de la récidive. Alors pourquoi libère-t-il des types aussi dangereux pour la société sans suivi, sans garde-fou ? Une réponse Monsieur Eric Dupont-Moretti ?

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411